







FIGURE 73 : SUPERPOSITION DES POINTS DE PHOTOMONTAGES SUR LA CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE DU PROJET DE L'AIRE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN DU CHAMP DES VIGNES

-  Implantation Projetée
-  Aire immédiate

Angle apparent

	0,1-0,5°
	0,5-1,0°
	1,0-5,0°
	5,0-180,0° (angle maximal)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'œil


5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'œil


Informations relatives au calcul de la ZVI

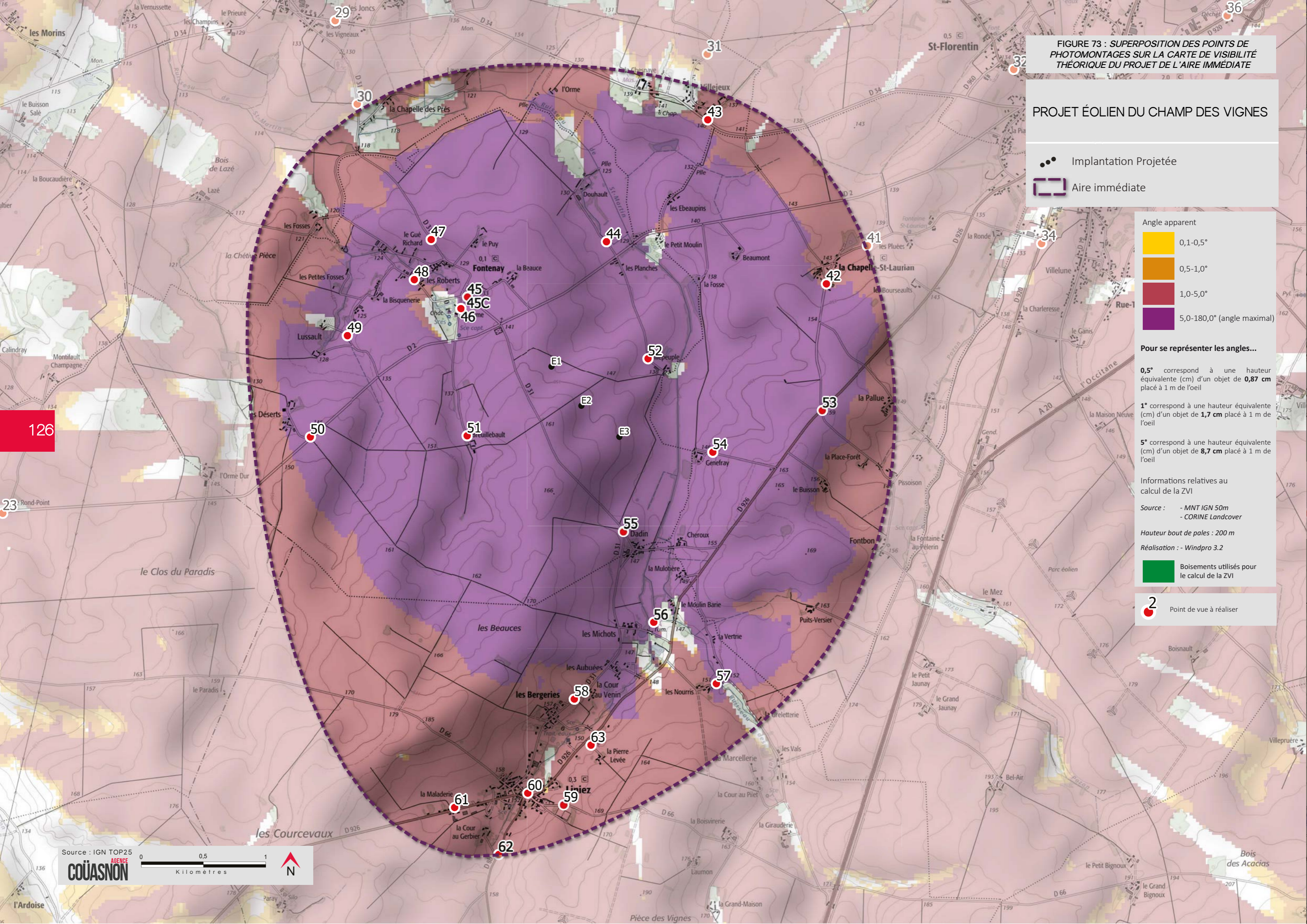
Source : - MNT IGN 50m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 200 m

Réalisation : - Windpro 3.2

 Boisements utilisés pour le calcul de la ZVI



 2 Point de vue à réaliser



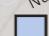
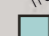
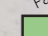
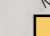

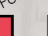
126




FIGURE 74 : SUPERPOSITION DES POINTS DE PHOTOMONTAGES SUR LA CARTE DE SYNTHÈSE DE L'AIRE IMMÉDIATE



PROJET ÉOLIEN DU CHAMP DES VIGNES


-  Implantation Projetée
-  Aire immédiate

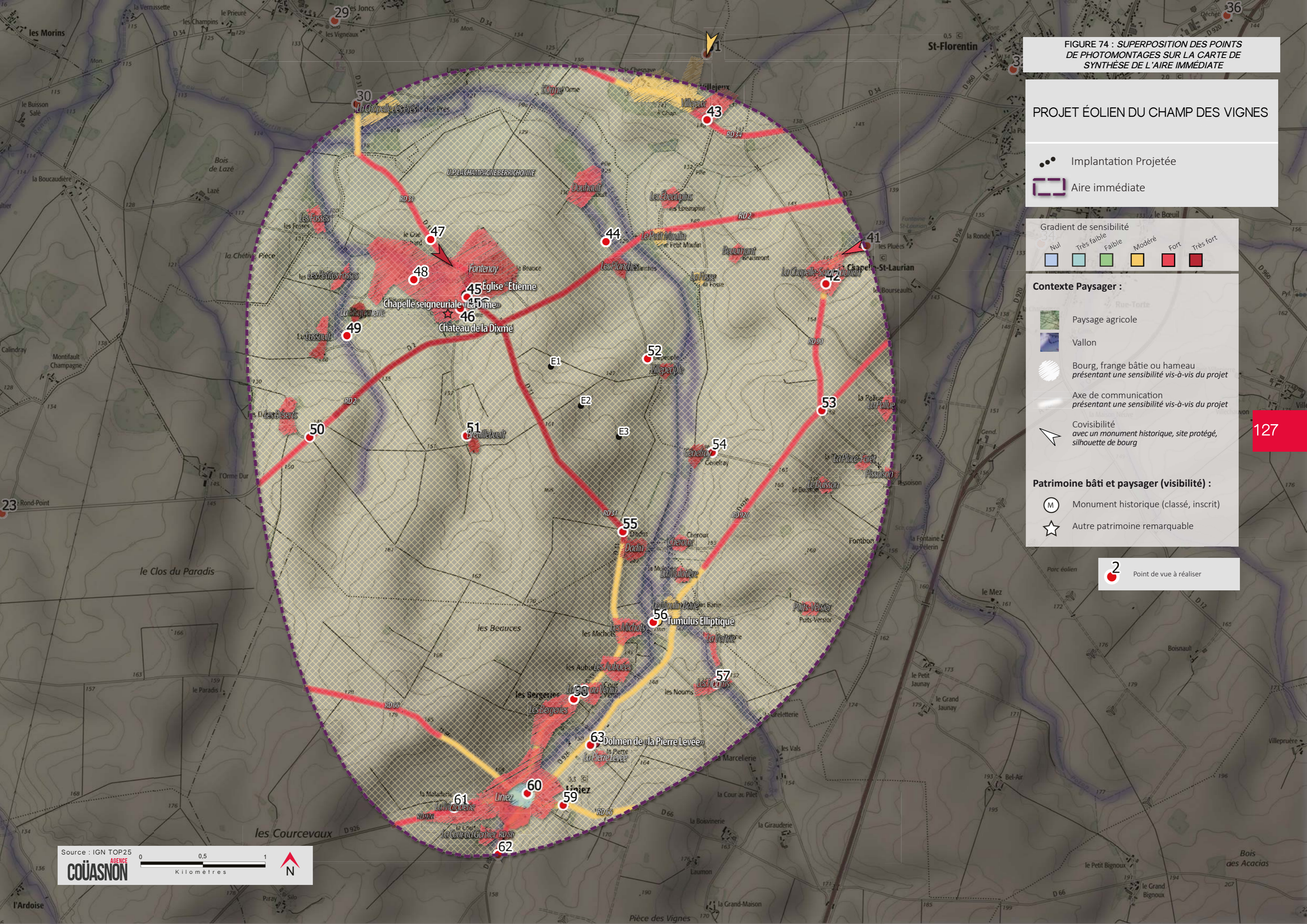
Gradient de sensibilité

					
Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort

- Contexte Paysager :
-  Paysage agricole
 -  Vallon
 -  Bourg, frange bâtie ou hameau présentant une sensibilité vis-à-vis du projet
 -  Axe de communication présentant une sensibilité vis-à-vis du projet
 -  Covisibilité avec un monument historique, site protégé, silhouette de bourg

- Patrimoine bâti et paysager (visibilité) :
-  Monument historique (classé, inscrit)
 -  Autre patrimoine remarquable

 2 Point de vue à réaliser



D . MÉTHODOLOGIE DE LECTURE DES PHOTOMONTAGES

Les points de vue pour les simulations visuelles représentées en page suivante ont été choisis afin de présenter les différents types de perception évoqués dans le diagnostic : perceptions proches, semi-éloignées et éloignées, depuis les éléments de patrimoine, l'habitat, les voies de communication, ainsi que les intervisibilités avec les autres projets éoliens présents dans les aires d'étude.

Dans le choix des points de vue, il a été recherché le cas le plus impactant. Ainsi, les éoliennes sont représentées orientées avec le rotor de face et le cas échéant, la couleur des éoliennes a été renforcée pour améliorer la lecture du photomontage en restant un maximum cohérent avec les conditions réelles de visibilité.

En l'absence de perception des éoliennes, le montage schématique (icône verte) indique leur emplacement au-delà des masques visuels.

Photomontage n°30 - Depuis le sud de Vatan

Parc éolien de Liniez II

Mise en évidence des repères paysagers et des parcs éoliens. Seuls les parcs visibles sur le photomontage simulant la réalité sont légendés par leur nom (cf. carte de localisation pages suivantes).

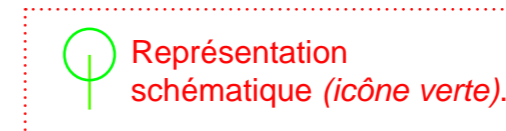
50°

Photomontage, montage diptyque 2x50°, distance orthoscopique 42cm

Information sur le point de vue
 Coordonnées Géographiques : N47°03'51,25" E001°48'19,37"
 Altitude NGF du point : 136,8 m
 Distance à l'éolienne la plus proche : 3 728 m
 Condition de prise de vue : 30 avril 2019 à 08:15
 Distance orthoscopique : 42 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
 Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
 Angle de vue : 100° en montage diptyque 2x50°

Graduation angulaire horizontale de 0° à 50°, représente le champ de vision perceptible conscient de l'œil humain (50°). Les deux pages ensemble, forment une vue panoramique de 100°.

Photomontage permettant de visualiser l'implantation du parc éolien de Champ des Vignes ainsi que l'ensemble des parcs éoliens présents dans l'aire d'étude éloignée. Lorsque les éoliennes du parc éolien de Champ des Vignes sont masquées par le relief ou des éléments paysagers, elles sont tout de même représentées schématiquement (icône verte).



Le photomontage est équiangulaire, c'est à dire que lorsqu'on se place à 42 cm du document au format A3 sur 2 pages en vis-à-vis, les proportions des éoliennes sont les mêmes que dans la réalité.

La distance orthoscopique est la distance théorique à laquelle il convient de regarder le photomontage

Vue aérienne zoomée représentant la position précise du point de vue et son environnement immédiat.

Caractéristiques et informations sur le point de vue.

Carte dézoomée représentant la position du point de vue dans les aires d'étude.

Carte zoomée représentant la position précise du point de vue (fond topographique).

Mise en évidence des repères paysagers et des parcs éoliens. Seuls les parcs visibles sur le photomontage simulant la réalité sont légendés par leur numéro de référence (cf. carte de localisation pages suivantes).



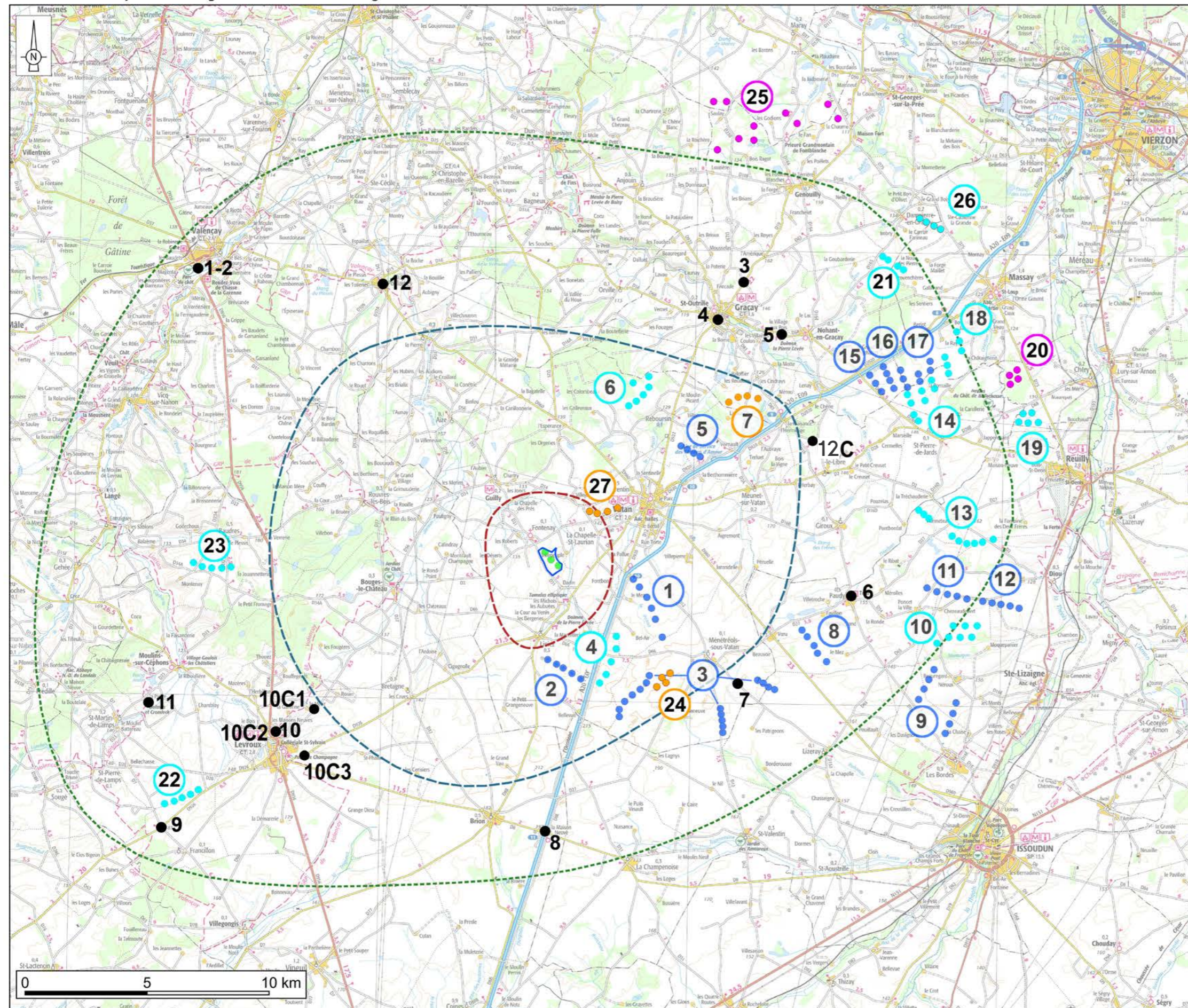
Suite de la graduation angulaire horizontale de 50° à 100°, représente le champ de vision perceptible conscient de l'œil humain (50°). Les deux pages ensemble, forment une vue panoramique de 100°.

Photomontage permettant de visualiser l'implantation du parc éolien de Champ des Vignes ainsi que l'ensemble des parcs éoliens présents dans l'aire d'étude éloignée. Lorsque les éoliennes du parc éolien de Champ des Vignes sont masquées par le relief ou des éléments paysagers, elles sont tout de même représentées schématiquement (*icône verte*). Le photomontage est équiangulaire, c'est à dire que lorsqu'on se place à 42 cm du document au format A3 sur 2 pages en vis-à-vis, les proportions des éoliennes sont les mêmes que dans la réalité.

Analyse paysagère du photomontage réalisée par le bureau d'étude paysager.

Figure 75 : Localisation des photomontages de l'aire d'étude éloignée

Localisation des photomontages de l'aire d'étude éloignée



- 1 - Parc éolien des Blés d'Or
- 2 - Parc éolien des Pièdes de Vigne
- 3 - Parc éolien de la Vallée
- 4 - Parc éolien de Liniez II
- 5 - Parc éolien des Champs d'Amour
- 6 - Parc éolien du Camélia
- 7 - Parc éolien de Montplaisir
- 8 - Parc éolien de Paudy
- 9 - Parc éolien de la Vallée de Torfou
- 10 - Parc éolien de Sainte-Lizaigne
- 11 - Parc éolien des Peures Blanches
- 12 - Parc éolien d'Aubigeon
- 13 - Parc éolien de Reuilly et de Diou
- 14 - Parc éolien des Terajeux
- 15 - Parc éolien du Bois Méréault
- 16 - Parc éolien de Longchamp
- 17 - Parc éolien de Massay II
- 18 - Parc éolien de Lys I
- 19 - Parc éolien de Bornay II
- 20 - Parc éolien des Vents de Chery
- 21 - Parc éolien de Dampierre-en-Gracay et Massay
- 22 - Parc éolien de la Juchepie
- 23 - Parc éolien des Champs de Baudres
- 24 - Parc éolien Energie Ménétréols
- 25 - Parc éolien Grands Patureaux
- 26 - Parc éolien de Bois d'Olivet
- 27 - Parc éolien de Jusselin

- Aires d'étude**
- Aire d'étude immédiate
 - Aire d'étude rapprochée
 - Aire d'étude éloignée
 - Zone d'implantation potentielle
- Contexte éolien**
- Parc éolien Le Champ des Vignes
 - Eolienne en service
 - Eolienne accordée
 - Eolienne en instruction sans avis MRAE
 - Eolienne en instruction avec avis MRAE
- Photomontages**
- Localisation des photomontages

E . IMPACTS PAYSAGERS DEPUIS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

1 . CARNET DE PHOTOMONTAGES COMMENTÉS DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER PAR PLANCHE)

Photo : Extrait d'un photomontage de l'aire d'étude éloignée - Vue depuis a RD 926 (photomontage n°9)



Photomontage n°1 - Vue depuis les terrasses du domaine de Valençay (classé MH)



Photomontage, montage diptyque 2x50°, distance orthoscopique 42cm

Information sur le point de vue

Coordonnées Géographiques : $N47^{\circ}09'25,45'' E001^{\circ}33'49,75''$

Altitude NGF du point : 122 m

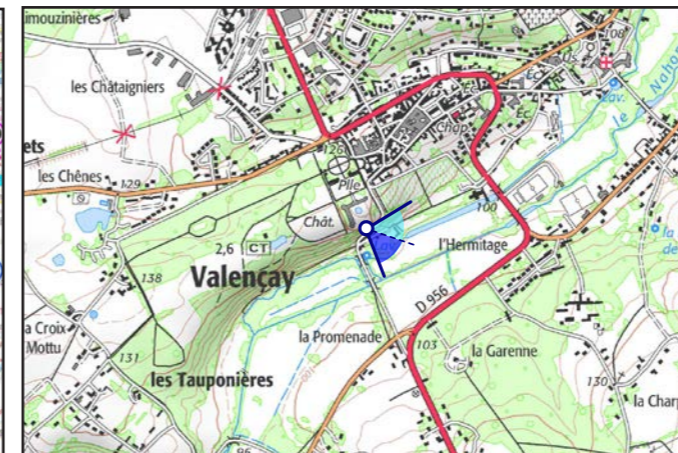
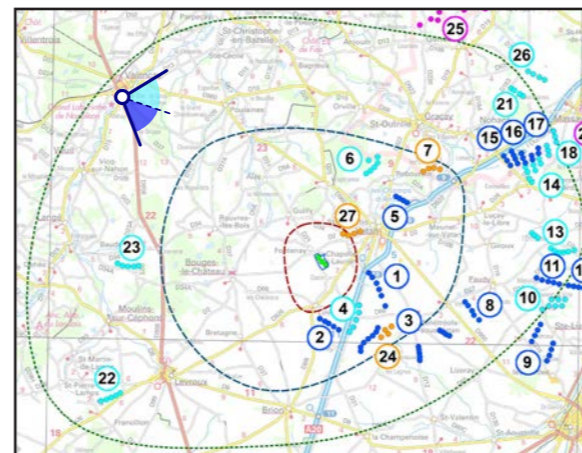
Distance à l'éolienne la plus proche : 18 350 m

Condition de prise de vue : 13 juin 2017 à 15:15

Distance orthoscopique : 42 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)

Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format

Angle de vue : 100° en montage diptyque 2x50°



50°

100°

Parc éolien Le
Champ des Vignes
E3
E1 E2



I M P A C T S P A Y S A G E R S

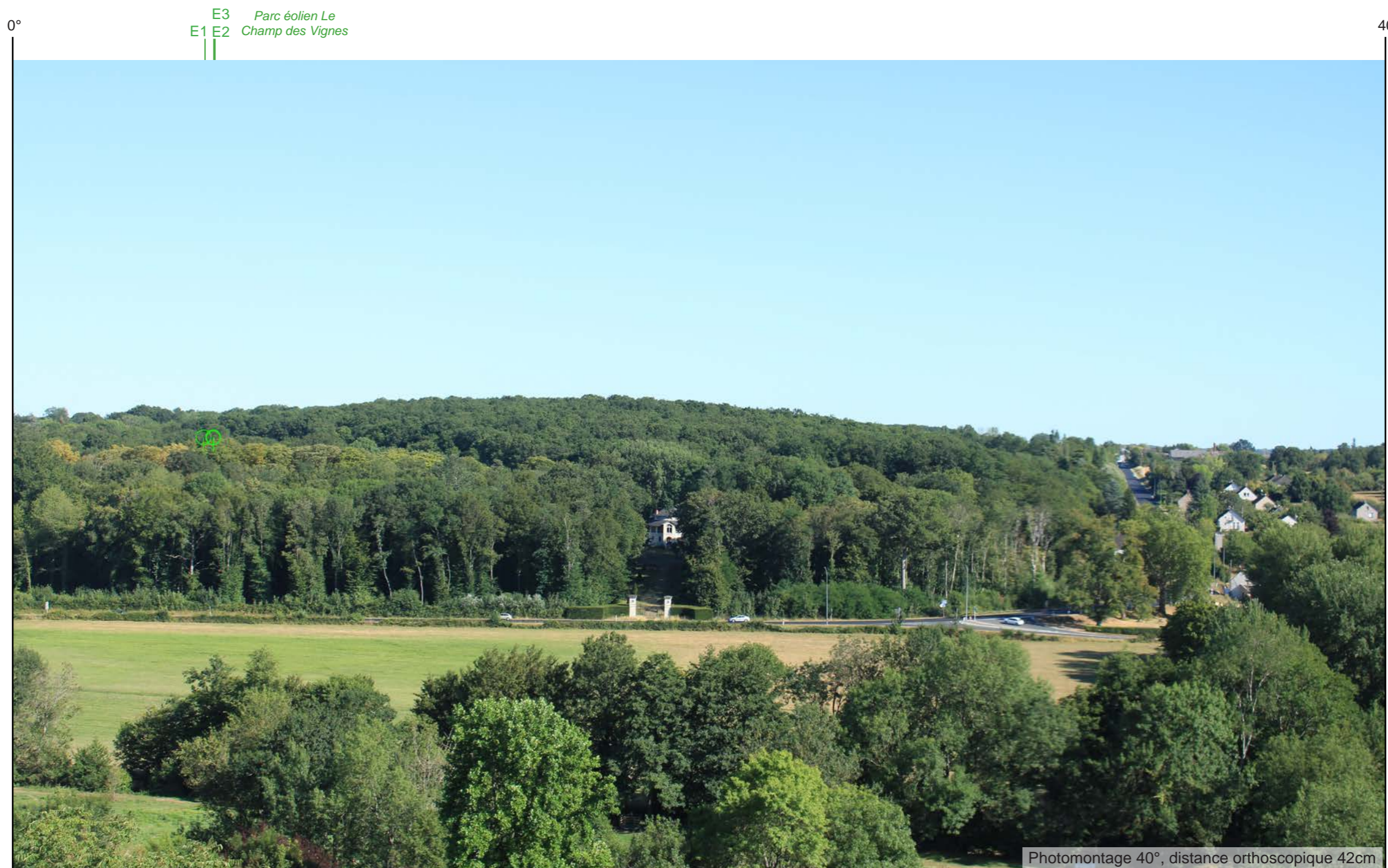
133

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DU CHAMP DES VIGNES - VOLET PAYSAGER

Commentaire paysager

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	MH domaine du château de Valençay et son parc	Depuis ce panorama au pied du château de Valençay le projet est masqué par la végétation dense de la Forêt de Garsanland.	> Absence de phénomène de visibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Panorama		> Absence de visibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Photomontage n°2 - Vue depuis le premier étage du château de Valençay (classé MH)

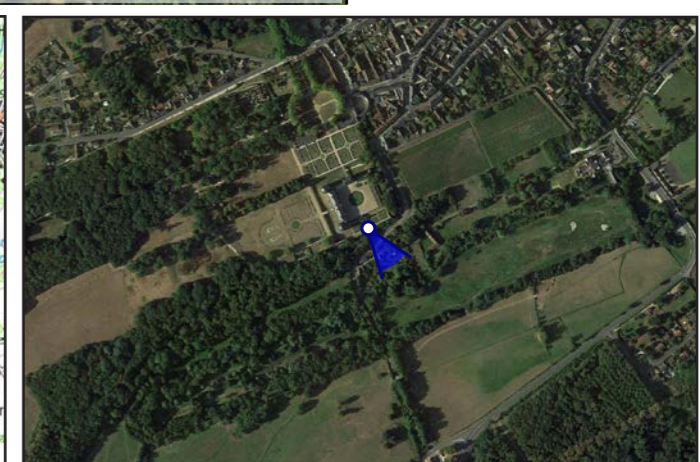
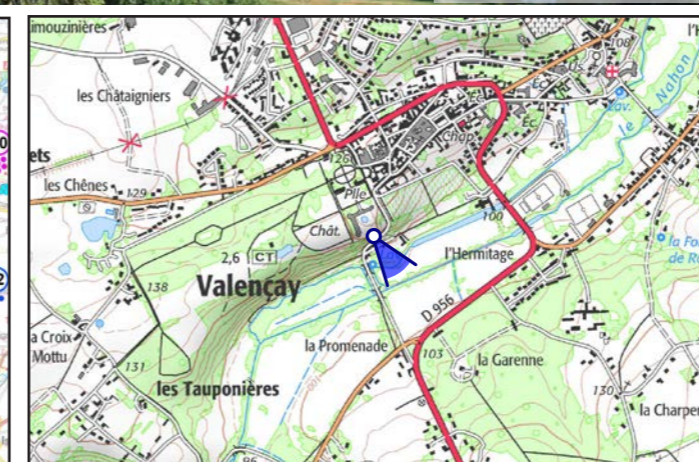
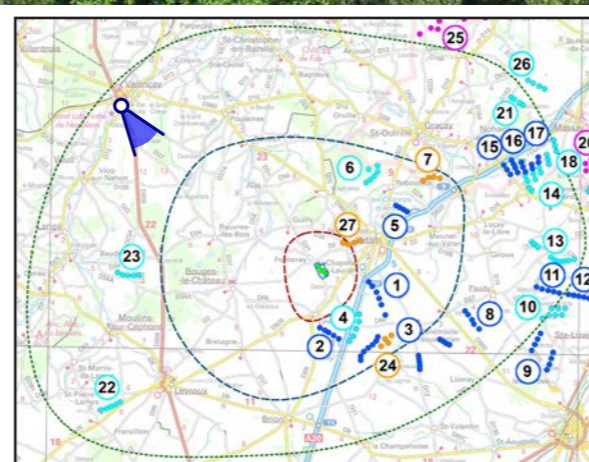


E3 Parc éolien Le
E1 E2 Champ des Vignes

Photomontage 40°, distance orthoscopique 42cm

Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : N47°09'25,45" E001°33'47,82"
- Altitude NGF du point : 125 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 18 382 m
- Condition de prise de vue : 29 juillet 2019 à 17:57
- Distance orthoscopique : 42 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 40° en montage unique 1x40°



Commentaire paysager

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	MH domaine du château de Valençay et son parc	Depuis ce panorama au sein du château de Valençay le projet est masqué par la végétation dense de la Forêt de Garsanland.	> Absence de phénomène de visibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Panorama		> Absence de visibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Photomontage n°3 - Vue depuis la RD19, covisibilité avec l'église Notre-Dame de Graçay (inscrit MH)

Eglise Notre-Dame
de Graçay

Parc éolien de Jusselin

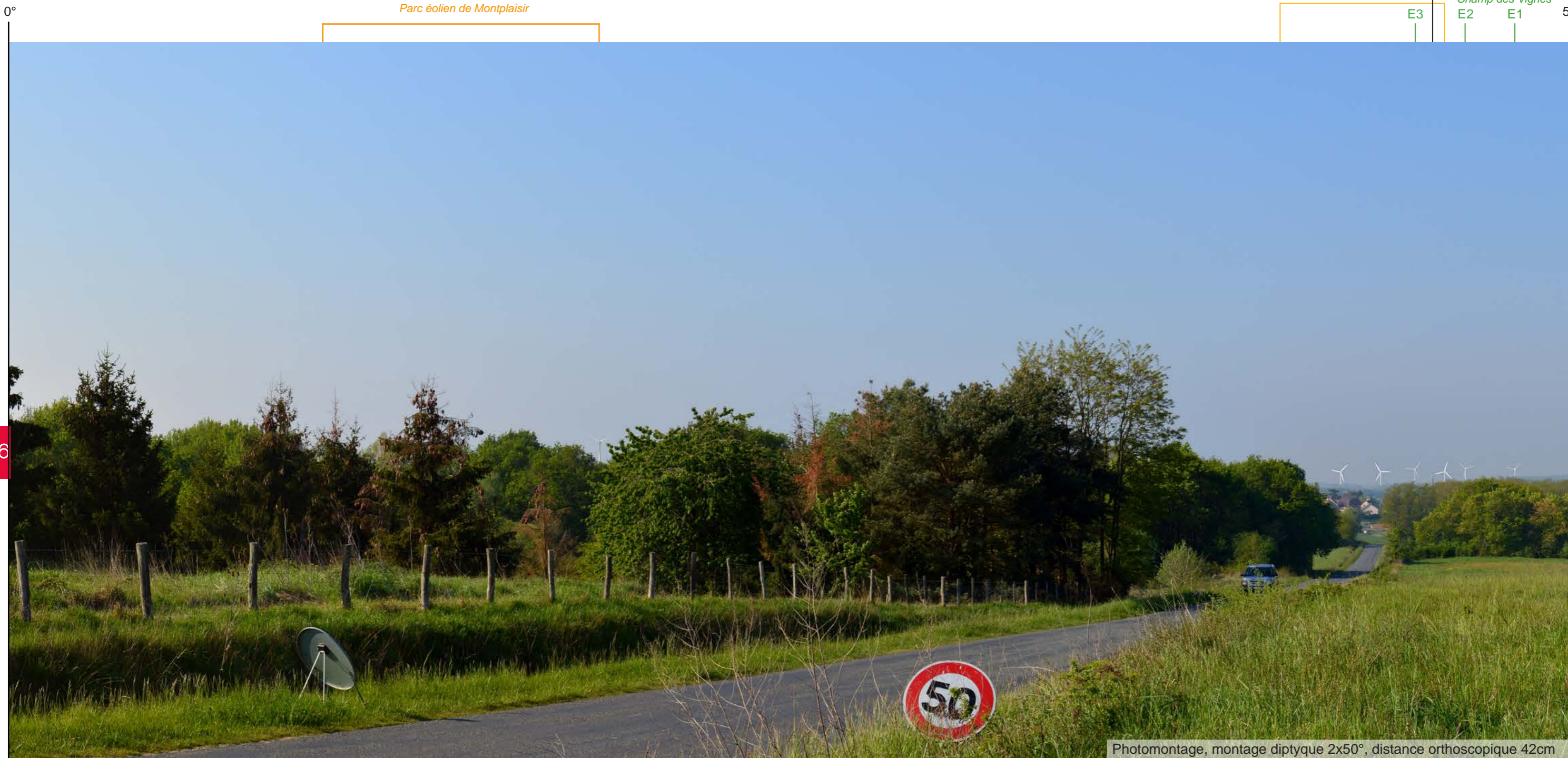
Parc éolien Le
Champ des Vignes

E3

E2

E1

Parc éolien de Montplaisir



Photomontage, montage diptyque 2x50°, distance orthoscopique 42cm

Information sur le point de vue

Coordonnées Géographiques : N47°09'18,63" E001°51'21,40"

Altitude NGF du point : 145,9 m

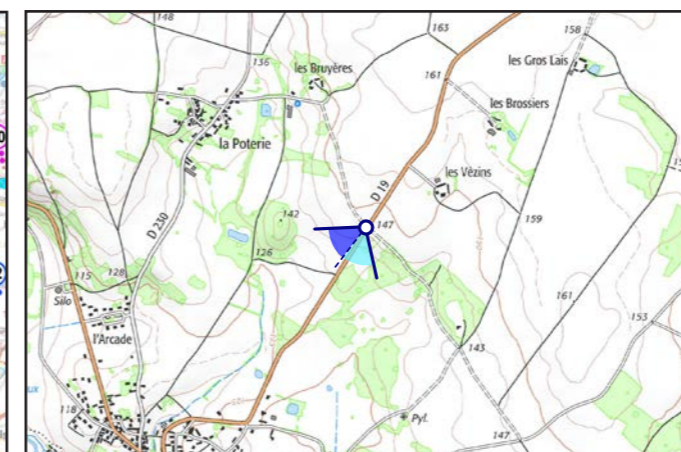
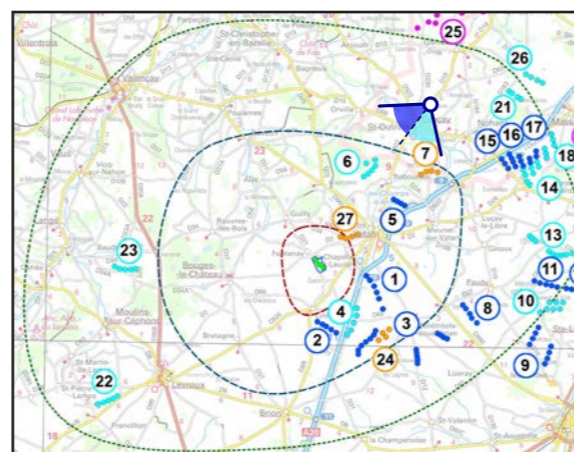
Distance à l'éolienne la plus proche : 13 718 m

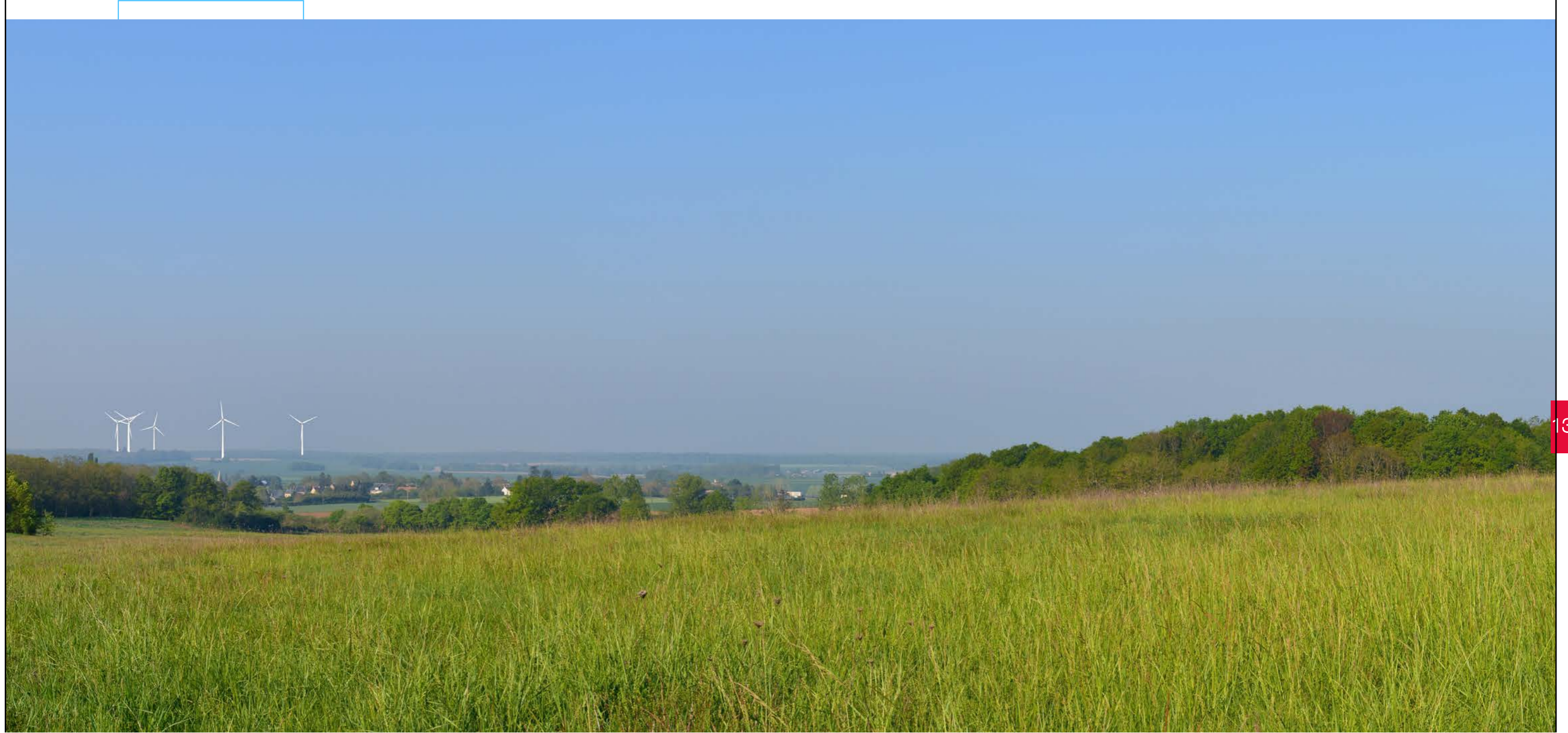
Condition de prise de vue : 30 avril 2019 à 09:37

Distance orthoscopique : 42 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)

Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format

Angle de vue : 100° en montage diptyque 2x50°





Commentaire paysager

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien et géométrie du parc en projet	PE de Montplaisir, du Camélia et de Jusselin	Le projet forme un ligne simple et intelligible et s'inscrit dans le prolongement du parc de Jusselin. Il fait écho au parc du Camélia dont la prégnance visuelle est plus forte	> Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 19	Le parc en projet s'affiche en partie dans l'axe de la RD 19 avec une implantation claire.	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	MH inscrit église Notre-Dame covisibilité	Le clocher de l'église Notre-Dame de Graçay émerge de la végétation. Il se situe entre E3 et E2 sans que les rotors ne se superposent à ce clocher.	> Phénomène de covisibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Panorama	Depuis cette départementale un bref panorama s'offre au conducteur. Le parc en projet renforce la présence du vocabulaire éolien.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Photomontage n°4 - Vue depuis l'église Notre-Dame de Graçay (inscrit MH)



Photomontage, montage diptyque 2x50°, distance orthoscopique 42cm

Information sur le point de vue

Coordonnées Géographiques : N47°08'28,36" E001°40'52,54"

Altitude NGF du point : 115,6 m

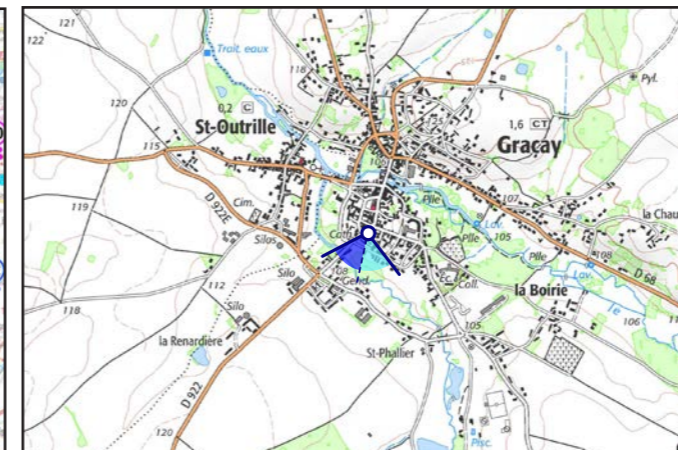
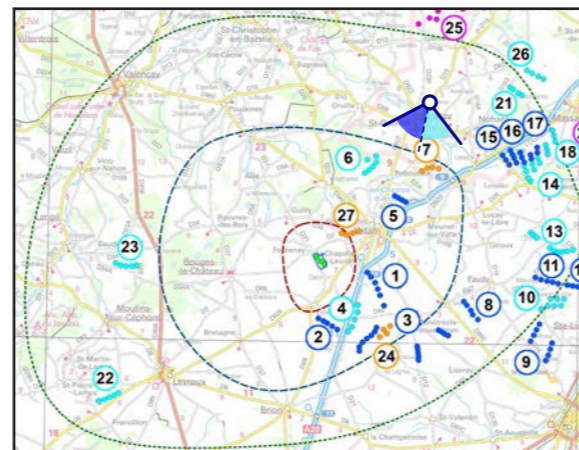
Distance à l'éolienne la plus proche : 11 856 m

Condition de prise de vue : 30 avril 2019 à 09:28

Distance orthoscopique : 42 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)

Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format

Angle de vue : 100° en montage diptyque 2x50°



Parc éolien Le
Champ des Vignes

E3 E2 E1



Commentaire paysager

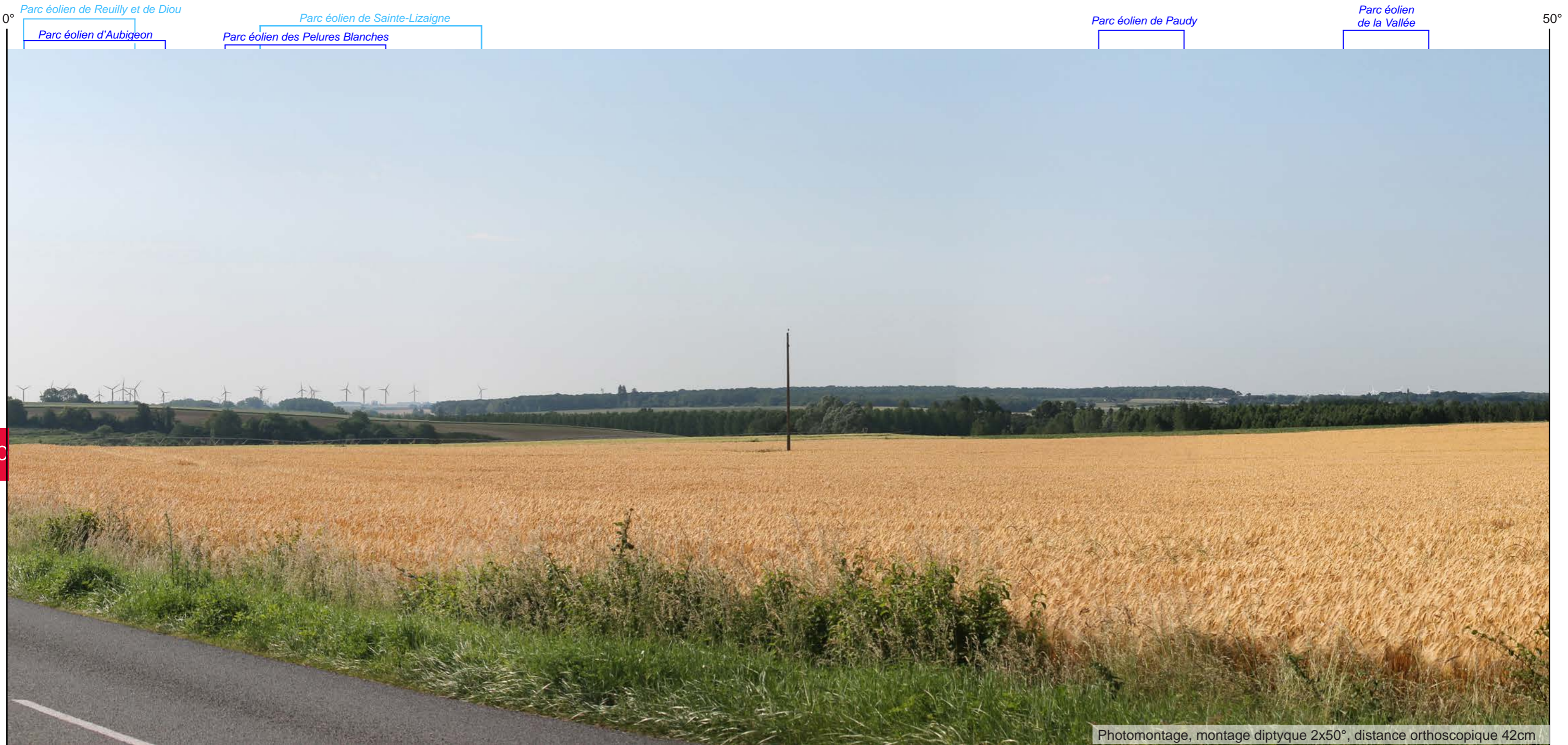
TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	MH Notre-Dame visibilité	Depuis les abords de l'église Notre-Dame de Graçay, les vues en direction du projet sont fermées par la trame bâtie et la végétation.	> Absence de visibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Photomontage n°5 - Vue depuis le dolmen de la Pierre Levée (classé MH)

I M P A C T S P A Y S A G E R S

140

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DU CHAMP DES VIGNES - VOLET PAYSAGER



Photomontage, montage diptyque 2x50°, distance orthoscopique 42cm

Information sur le point de vue

Coordonnées Géographiques : N47°08'10,13" E001°52'46,76"

Altitude NGF du point : 131,6 m

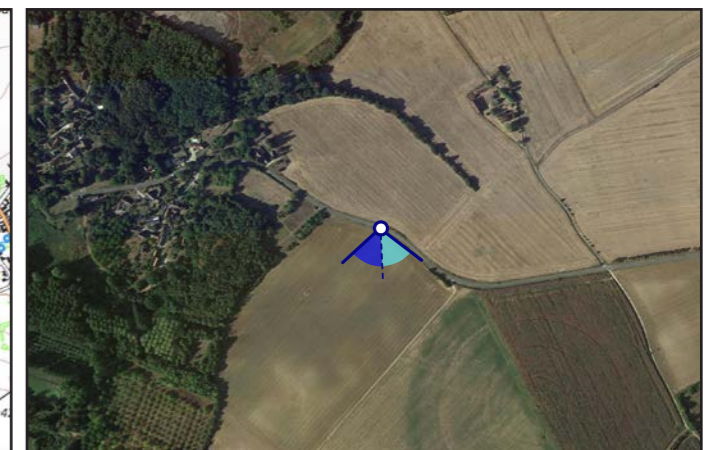
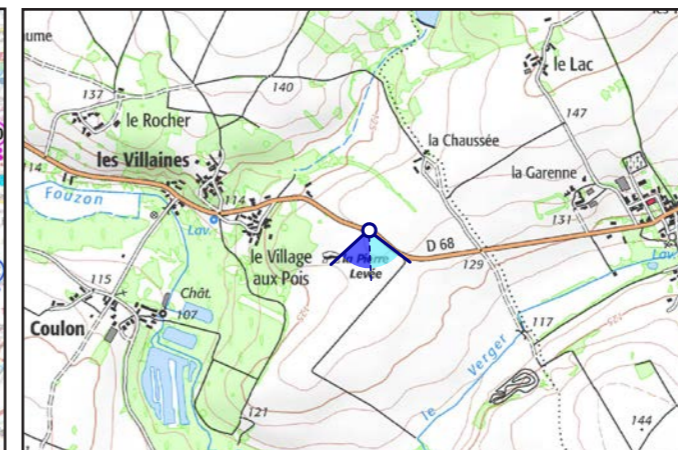
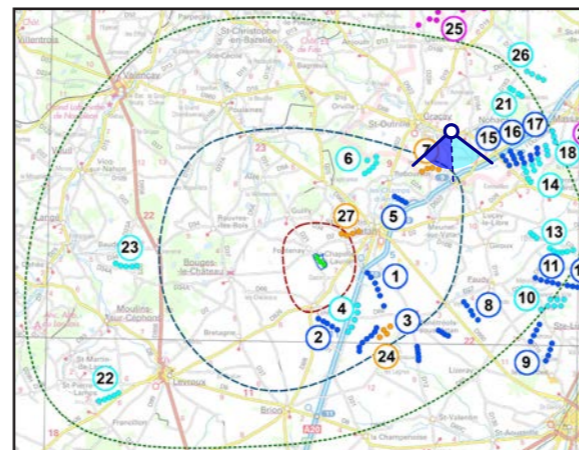
Distance à l'éolienne la plus proche : 13 157 m

Condition de prise de vue : 12 juin 2014 à 10:05

Distance orthoscopique : 42 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)

Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format

Angle de vue : 100° en montage diptyque 2x50°





Commentaire paysager

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien et géométrie du parc en projet	PE de Montplaisir, de Liniez II, de la Vallée, des Blés d'Or et de le Mée, des Pièces de Vigne, des Champs d'Amour et de Jusselin	Le parc en projet apparaît dans le lointain avec une prégnance visuelle très faible et se superpose au parc de Jusselin. C'est le parc de Montplaisir qui attire, depuis ce point de vue, principalement le regard. Cependant, les éoliennes du parc en projet se chevauchent avec celles du parc de Jusselin et créent un point d'appel perturbateur.	> Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	MH dolmen de la Pierre Levée	Ce dolmen s'insère dans l'espace agricole. De faible hauteur, il n'est visible qu'en saison hivernale. Le parc en projet est perceptible depuis ce patrimoine protégé qui ne bénéficie pas d'une forte reconnaissance sociale.	> Phénomène de visibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Panorama	Depuis ce point de vue dégagé le parc en projet est perceptible avec une très faible prégnance visuelle.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort